

<http://www.cpalb.fr/la-faune-du-lac-du-bourget-le-grand-cormoran>



La faune du lac du Bourget - Le Grand cormoran

- L'écosystème lacustre - Autres animaux aquatiques du lac -



Date de mise en ligne : mercredi 23 décembre 2015

Copyright © Club de plongée d'Aix les Bains, lac du Bourget - Tous droits réservés

Classification et description

<dl class='spip_document_1802 spip_documents spip_documents_right' style='float:right;'>

Grand cormoran

Le Grand cormoran

Classification

- Règne : Animalia
- Embranchement : Chordata
- Sous-embr. : Vertebrata
- Classe : Aves
- Ordre : Suliformes
- Famille : Phalacrocoracidae
- Genre : Phalacrocorax

Nom binominal : Phalacrocorax carbo (Linnaeus, 1758)

Identification :

Le grand cormoran adulte en plumage nuptial est tout noir, avec des reflets bleu et vert-bronze. Le dos est gris-bronze avec des lisérés foncés. La queue est noire et assez longue. Une tache blanche sur la cuisse apparaît pendant la période nuptiale.

La tête est noire, avec quelques plumes blanches sur la crête peu fournie composée de quelques plumes plus longues. Les joues et la gorge sont blanches. Les yeux sont verts, allant de l'émeraude au turquoise. Le bec légèrement crochu et puissant est noirâtre avec la base jaune. Les pattes et les doigts palmés sont noirs.

Chant :

Il est habituellement silencieux en dehors des colonies.

Habitat :

Le grand cormoran vit sur les côtes rocheuses ou sablonneuses, dans les estuaires, près des lacs et Grand Cormoran des grands cours d'eau. Il niche sur les falaises et les îles rocheuses, et se nourrit dans les eaux abritées. Il hiverne le long des côtes.

Comportements :

Le grand cormoran se nourrit principalement de poisson. Il plonge pour capturer sa proie avec le bec, et il est capable de rester sous l'eau pendant plus d'une minute. Il remonte le poisson à la surface afin de l'étourdir en le secouant et de le lancer en l'air pour le retourner avant de l'avalier.

Cette espèce est grégaire et niche en colonies sur les corniches des falaises, dans des arbres, sur les côtes ou à l'intérieur Grand Cormoran des terres.

Vol :

Le grand cormoran vole avec des battements fermes et des glissés occasionnels.

Nidification :

Le nid est une grande structure faite de rameaux de bois et d'algues, tapissé de matériaux plus fins. Les deux parents construisent le nid sur un arbre bas, sur le sol, sur les corniches des falaises ou sur des pentes abruptes. La femelle dépose 3 à 4 oeufs blanc bleuté. L'incubation dure environ 29 à 31 jours, assurée par les deux adultes. Les poussins sont nourris par les deux adultes, d'abord avec du liquide régurgité, et plus tard avec de la nourriture solide qu'ils prennent directement dans la gorge des parents. Ils restent dépendants de leurs parents pendant 70 jours, mais prennent leur envol à 50 jours.

Régime :

Le grand cormoran se nourrit principalement de poisson et d'invertébrés aquatiques.

Infos diverses

Menaces

Cette espèce est souvent persécutée à cause des dégâts qu'elle génère sur les stocks de poissons et sur les arbres lui servant de perchoir. La prolifération des cormorans oblige la plupart des pays d'Europe à délivrer des autorisations de tirs pour tenter de réguler les populations et limiter un peu les dégâts considérables sur l'équilibre écologique des rivières et sur la pisciculture. Dans certaines zones, des dispositifs visant à noyer ou empoisonner cette espèce ont été utilisés.

Cette espèce est susceptible de contracter la grippe aviaire ou la maladie de Newcastle.

Elle est de plus victime de la chasse et de l'installation de champs d'éoliennes en zone côtière. En Iran, on trouve du Grand cormoran en vente dans les marchés, vendu comme gibier.

Dans le cadre d'une résolution (2010) promouvant une aquaculture biologique et durable, à la demande d'aquaculteurs, le parlement européen a proposé à la commission européenne un plan européen de gestion des cormorans. Le parlement, considérant que les dégâts provoqués par les cormorans à certaines piscicultures traditionnelles « demande à la Commission de prendre les mesures demandées par le Parlement européen dans sa résolution du 4 décembre 2008, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un plan de gestion des cormorans en plusieurs étapes, coordonné à l'échelle européenne, et la collecte de données scientifiques sur la taille des populations de cormorans ; demande à la Commission de proposer une législation détaillée à cet égard » ;

La faune du lac du Bourget - Le Grand cormoran

Considéré, en Europe, comme une espèce menacée dans les années 1970, la sous-espèce continentale du grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*), ainsi que la sous-espèce marine (*Phalacrocorax carbo carbo*) ont été protégées dans tout l'espace européen par la Directive oiseaux de 1979. L'AEWA considère les populations eurasiennes et du centre et de l'est de l'Afrique comme sécurisées (catégorie C), mais a classé les populations de la côte ouest de l'Afrique en catégorie B1 (populations très vulnérables) et celles du sud de l'Afrique en catégorie A2 (populations menacées). Il est notable que ces populations soient de la sous-espèce *Phalacrocorax carbo lucidus*, considérée par certains auteurs comme une espèce séparée de *Phalacrocorax carbo*.

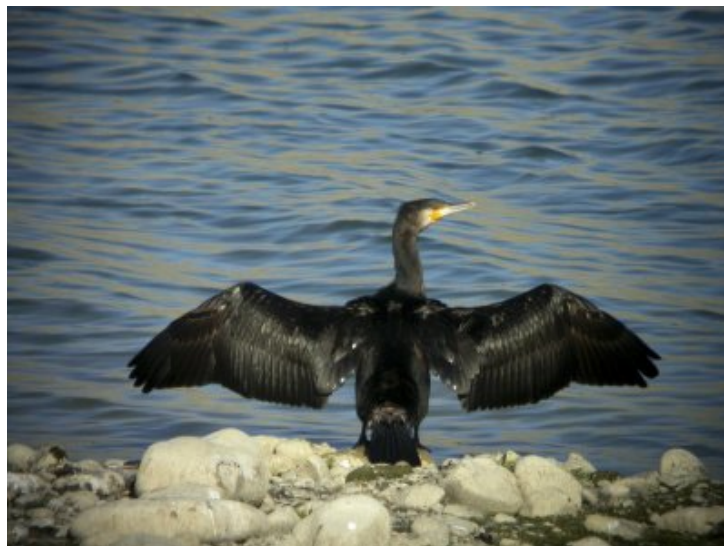
Cette protection a permis, depuis le milieu des années 1980, la remontée des effectifs européens à partir des pays où l'espèce s'était maintenue (essentiellement Danemark et Pays-Bas). On assiste à une expansion des zones de nidification à toute l'Europe du Nord : Danemark et Pays-Bas, mais aussi Allemagne, Pologne et Suède. La prolifération de ces espèces oblige la plupart des pays d'Europe à délivrer des autorisations de tirs pour réguler un peu les populations et limiter un peu les dégâts sur les pisciculture.

BirdLife International a classé cette espèce en catégorie "sécurisée" depuis 1994, et l'UICN en catégorie LC (préoccupation mineure) depuis 1988 du fait de sa population importante, de sa très grande aire de répartition et de sa tendance à l'augmentation d'effectif.

Photos



Le Grand cormoran Les cormorans sont des oiseaux plongeurs. Ils peuvent, grâce au fait que leur plumage s'alourdit en se mouillant, plonger très vite et relativement profondément (jusqu'à 9 m) avec des apnées pouvant durer 60 secondes.



Phalacrocorax carbo Après une suite de plongées, il étale ses ailes pour les sécher

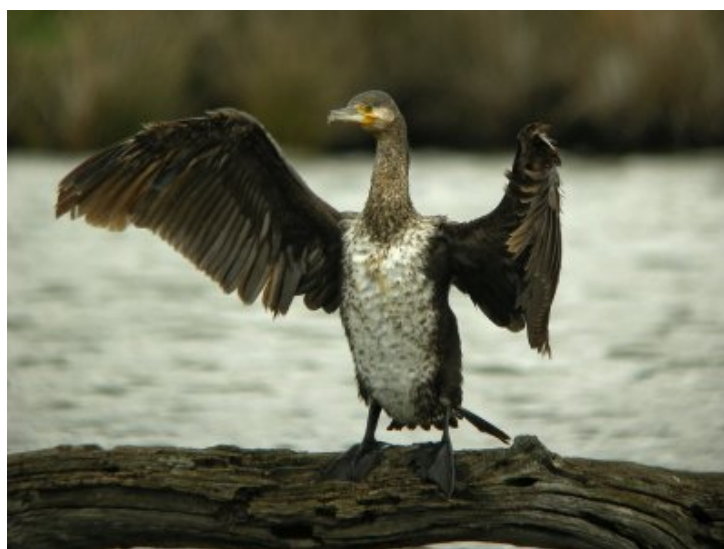
```
<div class="rwd-video-container oe-play-button"
```

```
  style="width:100%;height:0;padding-bottom:75%;background-image:url('https://i.ytimg.com/vi/ZjllT_3X7A/hqdefault.jpg');background-repeat:no-repeat;background-position:center;background-size:cover;"  onclick="if (jQuery(this).is('.oe-play-button')){jQuery(this).removeClass('oe-play-button').addClass('loading').html(decodeURIComponent('%3Ciframe%20width%3D%22800%22%20height%3D%22600%22%20src%3D%22https%3A%2F%2Fwww.youtube-nocookie.com%2Fembed%2FZjllT_3X7A%3Ffeature%3Doembed%26autoplay%3D1%22%20frameborder%3D%220%22%20allow%3D%22autoplay%3B%20encrypted-media%22%20allowfullscreen%3E%3C%2Fiframe%3E'))};"  > Lecture <!--/**/.oe-video .loading
```

```
{background-image:url("prive/themes/spip/images/searching.gif")!important;background-size:auto !important;}/**/--Â»
```

[Grand cormoran entrain de pêcher](#) par [Jean Louis Cauvin](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=Zjl...>



Le Grand cormoran Son aptitude à la pêche est soit appréciée et tournée à l'avantage des hommes en Extrême Orient, soit désapprouvée dans plusieurs pays où il est considéré comme un concurrent redoutable et persécuté.